



Gentilly, le 22 juin 2022

Exp: MSA Ile de France 75691 PARIS cedex 14

000309

Services aux entreprises  
Cotisations sur Salaires - Employeurs

Votre interlocuteur : Marc Deshayes

Téléphone: 0130638880

Dossier : **389905357 (AS)**

ENTREPRISE BIZOT PERE ET FILS

Objet : Attestation de fourniture des déclarat°

ENTREPRISE BIZOT PERE ET FILS  
66 RUE DES BINELLES  
92310 SEVRES

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après votre attestation<sup>(1)</sup> de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales. Cette attestation est exclusivement destinée à être remise à vos donneurs d'ordre.

Cette attestation est valable un an à compter de la date d'envoi de ce courrier. Elle est délivrée pour l'ensemble de vos établissements mentionnés.

#### D'où viennent les données de cette attestation ? Sont-elles exactes ?

Ce document a été établi à partir de vos déclarations, il ne préjuge pas de l'exactitude des informations que vous avez déclarées.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre donneur d'ordre. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

w Se connecter à [www.msa-idf.fr/verification-attestations](http://www.msa-idf.fr/verification-attestations)

w Contacter la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE D'ILE DE FRANCE en transmettant le numéro de sécurité suivant :

H93QT31P5F

L'employeur qui bénéficie d'un report de cotisations depuis le 12 mars 2020 dans le cadre des mesures prises pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19 est réputé à jour de ses cotisations. Néanmoins, l'établissement de cette attestation est sans effet sur l'obligation de l'employeur de s'acquitter des cotisations faisant l'objet du report.

../..

### **LA MSA vous accompagne**

Vous trouverez sur le site internet [msa.fr](http://msa.fr) des informations sur vos déclarations et vos attestations. Les équipes de votre MSA se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos formalités et répondre à vos questions.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Direction

PJ: Attestation de fourniture des DS V2

Vous avez droit à l'erreur.

**Une erreur dans votre déclaration ?** La loi pour un Etat au service d'une société de confiance (ESSOC) vous offre la possibilité de rectifier une erreur si elle est commise de bonne foi et pour la première fois. La MSA a mis en place un service en ligne dédié, accessible depuis votre espace privé : [monespaceprive.msa.fr](http://monespaceprive.msa.fr)

(1) - établie pour l'application de l'article D.8222-5 du code du travail



**Attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions des candidats à une commande au moins égale à 5 000 euros hors taxe (art. L.243-15, D.243-15 du CSS et D.725-22-5 du CRPM)**

Demande d'attestation de fourniture de déclarations sociales légalement exigible lors de la conclusion d'un contrat et tous les six mois, jusqu'à la fin de l'exécution du contrat, dont l'objet porte sur une obligation d'un montant au moins égal à 5 000 euros hors taxe en vue de l'exécution d'un travail, de la fourniture d'une prestation de services ou de l'accomplissement d'un acte de commerce

**Code de Sécurité H93QT31P5F**

Conformément à la législation, la validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par le cocontractant. Pour cela, ce dernier dispose de plusieurs possibilités :

- Se connecter à [www.msa.fr/verification-attestations](http://www.msa.fr/verification-attestations),
- Contacter la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE D'ILE DE FRANCE

**En votre qualité d'employeur**

DENOMINATION SOCIALE : **ENTREPRISE BIZOT PERE ET FILS**

Adresse du siège social : 66 RUE DES BINELLES  
92310 SEVRES

N° SIREN : 389905357

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, des contributions d'assurance chômage et des cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 22 salarié(s) et une masse salariale de 43 048,24 euros,
- au titre du mois d'avril de l'année 2022
- et pour les établissements suivants :

Etablissements concernés	Numéro SIRET
ENTREPRISE BIZOT PERE ET FILS	38990535700023
ENTREPRISE BIZOT PERE ET FILS	38990535700031
ENTREPRISE BIZOT PERE ET FILS	38990535700049

**Délivrance de l'attestation de déclaration sociale**

Le Directeur Général, soussigné certifie, qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS à la date du 22 juin 2022.

Fait à Gentilly, le 22/06/2022

Le Directeur Général de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE D'ILE DE FRANCE ou son délégataire

**La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie**